L'ELECTION DÉCEMBRE 2026

SNNA FO

CSA DO DU 16 NOVEMBRE 2026

LA RESTRUCTURATION À MARCHE FORCÉE, L'IMPROVISATION EN PRIME !

Le CSA DO de ce 16 novembre confirme malheureusement ce que FO dénonce depuis longtemps : la DO multiplie les projets de réorganisation, affiche des ambitions démesurées et fixe des calendriers intenables, sans toujours mesurer les conséquences opérationnelles et humaines de ses décisions.



Le projet FIC est finalement enterré, les transferts d'APP prennent du retard, mais les objectifs de démantèlement restent bel et bien sur la table. Derrière ces annonces et ces reports, ce sont toujours les mêmes qui paient le prix de l'improvisation : les agents, maintenus dans l'incertitude quant à leur avenir, leurs missions et leurs conditions de travail.

Pour autant, FO ne se contente pas de dénoncer. Nous continuons à vous défendre, à porter vos revendications et à obtenir des avancées concrètes, comme en témoigne le dossier des passages en liste 9 de Lyon-Bron et Perpignan.

Projet FIC enterré

Le Protocole Social 2024-2027 prévoyait le regroupement des SIV au sein de deux Centres d'Information de Vol (FIC), un au CRNA N et l'autre au CRNA SE. Le Directeur des Opérations a annoncé la fin du projet.

Face à des difficultés, principalement techniques et coûteuses, il a été décidé de mettre un terme à ce projet que FO soulignait, dès les premiers échanges, trop ambitieux et irréaliste dans les délais impartis.

À ce stade, la DO semble maintenir sa volonté de retirer aux contrôleurs d'APP l'information de vol rendue dans les SIV, sans donner de nouveau cap.

La DO justifiait ce projet par la nécessité d'uniformiser le service rendu aux usagers et dans une politique de réduction de coûts. Cet arrêt soudain suscite de nouvelles inquiétudes quant aux futures missions des deux BTIV restants, leurs dimensionnements, les reconnaissances en termes de primes, les postes d'encadrement…

D'un côté personne ne sait qui rendra ce service, ni quand, ni comment. D'un autre les agents des BTIV, comme malheureusement bien d'autres aussi, se retrouvent sans ligne claire avec toutes les angoisses que cela peut engendrer.

CSA DO DU 16 NOVEMBRE 2026

LA RESTRUCTURATION À MARCHE FORCÉE, L'IMPROVISATION EN PRIME !

SNNA FO

Transferts d'APP repoussés

Le Directeur des Opérations a annoncé maintenir sa feuille de route au sujet des fermetures d'approches, mais le calendrier glisse. Alors qu'il fallait faire beaucoup et vite, vite, FO avait aussi mis en garde. En toute logique, ces chantiers prennent plus de temps qu'imaginé. La DO maintient son objectif de passer de 28 à 19 APP.
Il est donc annoncé que l'APP de Saint-Yan serait reprise par Clermont et celle de Biarritz serait reprise par Pyrénées en 2029.

2032 devrait ensuite être une autre année sombre en termes de démantèlements puisqu'il nous est maintenant annoncé qu'à cet horizon l'APP de La Rochelle serait reprise par Aquitaine et/ou Nantes, l'APP de Poitiers par Nantes et celle de Limoges par Clermont.

Le sort du devenir des APP de Rennes et de Brest et des APP de Melun et du Bourget n'est pas encore acté. On sait juste qu'il y a une volonté de regroupement aussi de ces APP.

Des services en mutation totale avec des agents plongés dans un nouvel inconnu, comme un air du passé qui revient sur la table, avec toutes les difficultés et tensions qui lui sont liées.

La DO doit revenir à plus de raison en traitant convenablement chaque dossier, l'un après l'autre, dans le but d'un meilleur traitement des agents concernés et aussi de s'assurer du maintien total de la qualité du service rendu aux usagers. Ainsi en association avec la SDRH, la DO doit anticiper les besoins en RH des terrains reclassés afin de ne pas placer les agents en situation de souffrance, comme c'est le cas à Deauville depuis trop longtemps.

Passages en Liste 9

Enfin une décision positive, le Directeur des Opérations a annoncé le passage à venir en liste 9 des terrains de Lyon-Bron et Perpignan. La validation devra intervenir en début d'année prochaine à l'occasion du prochain CSA DSNA pour un effet au plus tard au 1er avril 2027.

Cette promesse protocolaire faite à FO par la DSNA a été honorée dans ce CSA. FO a défendu seul ce dossier, contrairement à ce que d'autres seraient tentés de laisser croire ; la DO a décidé de répondre favorablement à notre argumentaire, alors même que le GT listes n'a pas vu le jour.

Les agents de ces deux aérodromes attendaient la reconnaissance de leur travail, c'est chose (presque) faite, une action menée de bout en bout par FO en collaboration avec la DO.

LE CHOIX FO
03-10 DEC

CSA DO DU 16 NOVEMBRE 2026

LA RESTRUCTURATION À MARCHE FORCÉE, L'IMPROVISATION EN PRIME !

SNNA FO

Fermeture de l'imprimerie du SIA

Un problème de forme a bien failli faire capoter le vote de la nouvelle note d'organisation du SIA, pourtant indispensable à la mise en place des mesures d'accompagnement et tant attendue par les agents concernés. Après discussions, FO s'est positionné pour que cette note soit malgré tout soumise au vote, pour ne pas en dévoyer le fond.

Vote : abstention toutes OS.

Perte du service du contrôle à Châlons-Vatry

Alors que nous venons d'apprendre par voie de presse que l'exploitant prévoit de se désengager de la gestion de la plateforme suite à un effondrement de son activité, un échange a eu lieu à ce sujet à l'occasion d'une question diverse.

Si cette décision est entérinée le 4 décembre prochain en conseil départemental de la Marne, FO demandera à la DSNA de qualifier ce terrain en terrain ICNA TWR avant de mettre en place les mesures habituelles engagées lors des restructurations de services.
À noter que le DO a annoncé aller à la rencontre des agents début décembre.

Note d'organisation du SNA-RP

L'entité « Subdivision sol » ayant disparu de l'organisation, FO a rappelé son attachement à ce que les postes d'encadrement soient bien mentionnés dans la note locale.

Vote : FO s'est abstenu.

BO à Calvi

La proposition d'un BO à 9 contrôleurs reflète la réalité des échanges menés localement.

Vote : Toutes OS pour.

FO continuera à vous défendre, pas les restructurations pour les restructurations !
Ce CSA DO illustre une nouvelle fois les contradictions d'une politique qui prétend moderniser les services tout en avançant à coups d'annonces, de calendriers mouvants et de projets insuffisamment préparés.
Derrière les réorganisations et les objectifs, il y a des agents, des compétences et un service public à préserver. La DO ne peut pas demander aux personnels de s'adapter en permanence à ses propres hésitations, ni faire des économies et des regroupements une finalité au détriment des conditions de travail et de la qualité du service rendu.

CHANGER, ENSEMBLE
ELECTIONS2026.FODGAC.FR